



Cfdt:

DÉFENSE

SENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ELECTIONS PROFESSIONNELLES SSA Elections professionnelles CAP

TPC, ICSGS et les PCRMT civils du SSA
27 juin 2019

SSA

INFO FLASH

Le 27 juin 2019, les TPC, ICSGS et les PCRMT civils du SSA voteront pour ces élections professionnelles. Par suite de la réforme statutaire du statut particulier du corps des personnels civils de rééducation et médico-techniques du ministère de la défense (PCRMT), des élections partielles sont organisées le 27 juin 2019.

3 Commissions Administratives Paritaires sont concernées par ce renouvellement partiel au Service de Santé des Armées :

- La **CAPC PCRMT - ICSGS**, commission centrale concernant *le corps des personnels civils de rééducation et médico-techniques de catégorie A du ministère de la défense et infirmiers civils en soins généraux et spécialisés du ministère de la défense* ;
- La **CAPC TPC - ICSG** commission centrale compétente pour *le corps des techniciens paramédicaux civils du ministère de la défense et infirmiers civils de soins généraux du ministère de la défense* ;
- La **CAPL TPC** commission locale concernée pour *le corps des techniciens paramédicaux civils du ministère de la défense*.

Vous voterez **CFDT** par correspondance à partir du 6 juin.

Vous recevrez le nécessaire de vote à votre domicile.

Vous retournez au plus vite votre vote **CFDT** avant le 27 juin. Vous réaliserez :

2 votes pour TPC : 1 à la CAPL et 1 à la CAPC

1 vote pour PCRMT et ICSGS : 1 à la CAPC

Vous désignerez par votre vote **CFDT**, celles et ceux que vous estimez les plus compétents pour vous défendre, promouvoir vos droits, vous informer, vous accompagner, porter des propositions pour améliorer la situation des agents et ainsi conforter la place de 1^{ère} organisation syndicale dans votre Ministère.

Le 27 juin 2019 votez et faite voter CFDT

La **CFDT** est mobilisée pour vous défendre et garantir vos droits dans vos instances professionnelles